



TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR L

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 31 MARS 2026



Nelly Davies



Thomas Gommenne

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du FCP est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance supérieure au marché actions de moyennes capitalisations de la zone euro : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global 79,37 M€
VL part L 92,29 €

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*

MSCI EMU Mid Cap dividendes nets réinvestis 100%

* Depuis le 28 juin 2021

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	15/11/2012
Date de 1ère VL de la Part	24/11/2021
Durée minimale de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Classification AMF	Actions de pays de la zone euro
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Gestionnaire financier par délégation	La Financière de L'Echiquier
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Oui

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part L	FR00140045W0
Ticker Bloomberg part L	TOMCELE FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	12h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 eme de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,90% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	2,5% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNINGSTAR™ Eurozone Mid-Cap Equity

NOTATION MORNINGSTAR™ SUSTAINABILITY™

NOTATION QUANTALYS™ Actions France Petites et Moyennes Capitalisations



Au 30-09-2025



Au 31-08-2025

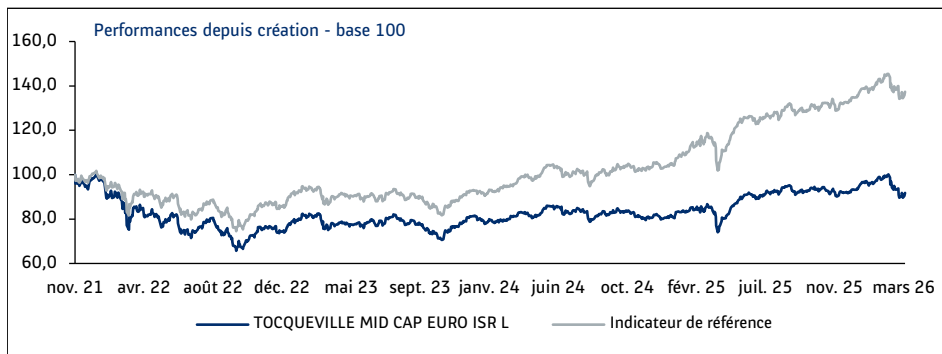


Au 31-03-2025

PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 31 mars 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	Depuis création
OPC	-2,22%	-8,58%	-1,68%	11,65%	17,34%	-7,57%
Indicateur de référence	1,25%	-5,49%	5,93%	21,51%	52,08%	38,18%
Ecart de performance	-3,47%	-2,89%	-7,61%	-9,86%	-34,74%	-45,75%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025	2024	2023	2022	2021*
OPC	16,10%	-0,82%	10,22%	-24,86%	-0,88%
Indicateur de référence	30,51%	12,10%	8,95%	-15,33%	1,12%
Ecart de performance	-14,41%	-12,92%	1,27%	-9,53%	-2,00%

* Depuis le 24/11/2021

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	Depuis création
OPC	5,47%	-1,79%
Indicateur de référence	14,98%	7,72%
Ecart de performance	-9,51%	-9,51%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	12,84%	14,53%	12,73%	16,70%
Volatilité de l'indicateur de réf.	12,02%	14,48%	12,66%	15,40%
Tracking error	3,84%	3,74%	3,66%	4,38%
Ratio de Sharpe	-0,41	0,66	0,19	-0,24
Ratio d'information	-4,07	-2,64	-2,60	-2,17
Bêta	-	0,97	0,96	1,05

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale depuis création	-34,63%	05/01/2022	29/09/2022	-

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par le tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Le déclenchement du conflit en Iran a ravivé l'aversion au risque et fait reculer l'ensemble des places financières au mois de mars. La crainte d'une guerre prolongée au Moyen-Orient maintient les prix du pétrole à des niveaux historiquement élevés, ce qui laisse redouter un regain d'inflation et un ralentissement de la croissance mondiale.

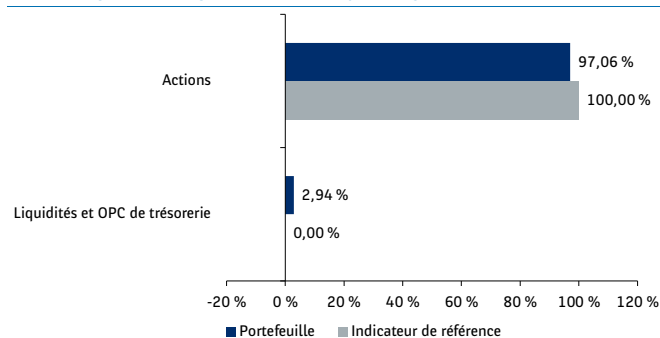
Dans ce contexte, le fonds sous-performe son indice pénalisé à la fois par sa sous-exposition au secteur Energie (Label ISR) et son biais procyclique notamment lié aux valeurs industrielles allemandes (THYSSEN -30%, JOST WERKE -26%, KION -23%...). De manière plus spécifique, INDRA (-25%) recule sur des sujets de gouvernance qui aboutissent à l'échec du rachat de EM&E sans remettre en cause les prochains développements dans la Défense. MTU (-15%) baisse en parallèle au secteur Aéronautique et des résultats légèrement inférieurs aux attentes.

A l'inverse, les modèles défensifs résistent bien (EDP +2%, KPN 0%, EURONEXT -1%...) et la hausse du pétrole soutient SAIPEM (+10%). GETLINK (+1%) profite de spéculation autour de la montée au capital d'Eiffage et Mundys alors que RECORDATI (+1%) monte suite aux rumeurs de rachat de la part de CVC.

Sur le mois, nous initions ZALANDO qui annonce un important rachat d'actions alors que la valorisation paraît déconnectée de la qualité d'exécution et KERRY pour ses qualités défensives dans les ingrédients. En parallèle, nous cédon SPIE et FRAPORT.

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	49
Exposition globale	97,06%
Risque spécifique (1 an)	3,71%
Risque systématique (1 an)	14,05%
Poids des 10 premiers titres	33,78%
Poids des 20 premiers titres	56,98%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	2,96%

10 PRINCIPAUX ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
KONINKLIJKE KPN NV	Services de Communication	Pays-Bas	4,18%
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	Services aux Collectivités	Italie	3,73%
GEA GROUP AG	Industrie	Allemagne	3,66%
PRYSMIAN SPA	Industrie	Italie	3,54%
NN GROUP NV	Finance	Pays-Bas	3,48%
BPER BANCA SPA	Finance	Italie	3,25%
GETLINK SE	Industrie	France	3,14%
INDRA SISTEMAS SA	Technologies de l'Information	Espagne	3,01%
KLEPIERRE SA	Immobilier	France	2,95%
MTU AERO ENGINES AG	Industrie	Allemagne	2,84%

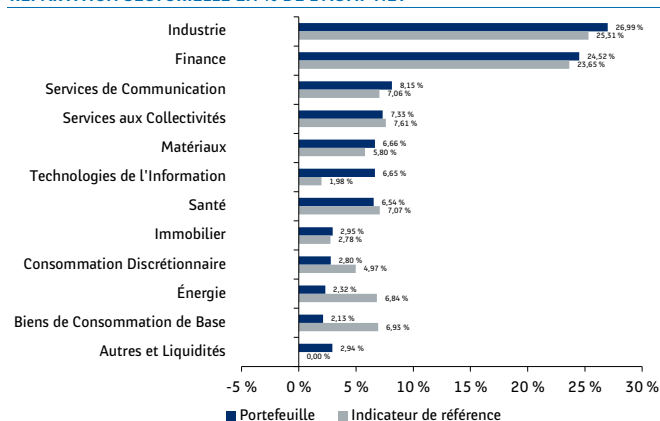
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
GEA GROUP AG	3,66%	0,87%	2,80%
INDRA SISTEMAS SA	3,01%	0,36%	2,65%
GETLINK SE	3,14%	0,54%	2,59%
KONINKLIJKE KPN NV	4,18%	1,78%	2,40%
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	3,73%	1,34%	2,39%

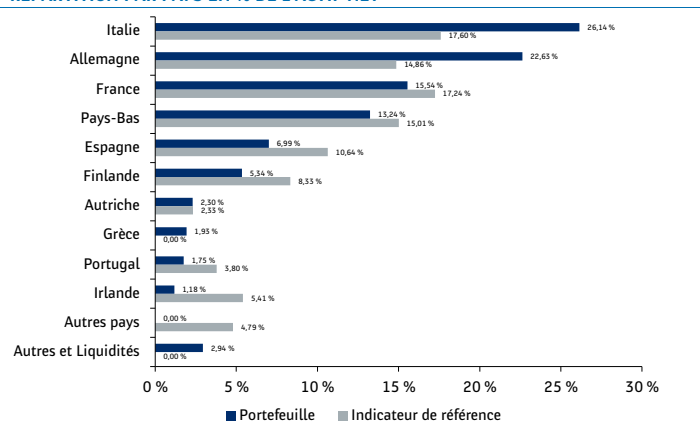
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
REPSOL SA	-	2,69%	-2,69%
AERCAP HOLDINGS NV	-	1,93%	-1,93%
AIB GROUP PLC	-	1,86%	-1,86%
FRESENIUS SE & CO KGAA	-	1,81%	-1,81%
ACS ACTIVIDADES DE CONSTRUCCION Y SERVICIOS SA	-	1,80%	-1,80%

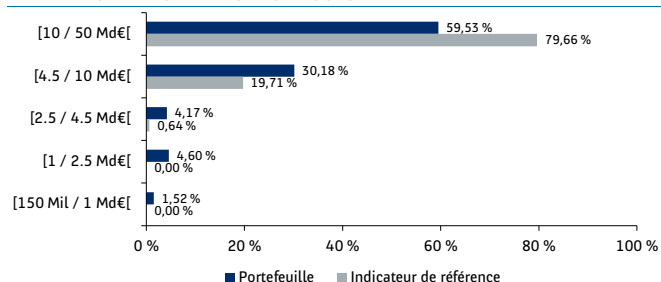
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



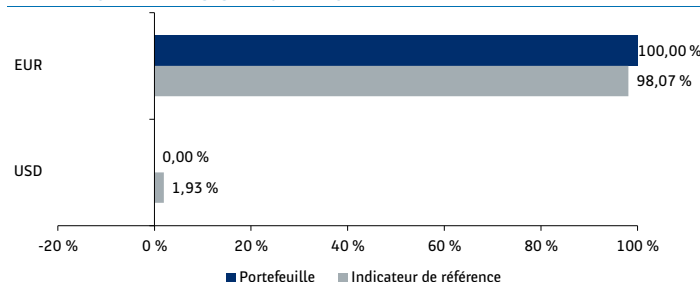
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVICES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.



TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 31 MARS 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Sélectivité ¹
Taux de Sélectivité ²	30%
Score GREaT le plus faible du portefeuille ³	5,12
Score GREaT pivot ⁴	5,09

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'sélectivité' est l'exclusion de l'univers de comparaison d'un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de sélectivité - présents sur les listes d'exclusions applicables au portefeuille et/ou les moins bien notés.

² Le taux de sélectivité est le pourcentage de l'univers de comparaison exclu pour des motifs ESG.

³ Le score GREaT le plus faible du portefeuille doit être supérieur au score GREaT pivot.

⁴ Le score GREaT pivot est le score du dernier émetteur exclu de l'univers de comparaison après avoir retiré un pourcentage d'émetteur correspondant au taux de sélectivité. Le portefeuille peut alors investir dans tout émetteur dont le score GREaT est supérieur au score GREaT pivot du portefeuille.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

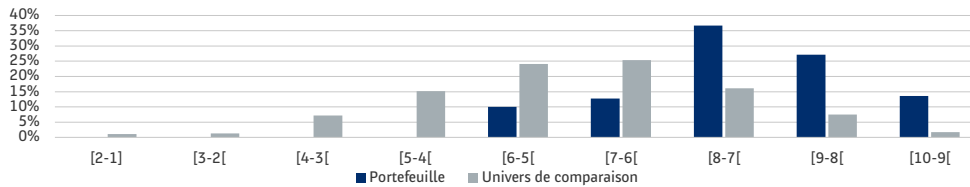
Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,94	100,0%	5,92	99,4%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	7,28	100,0%	5,78	99,4%	
E - Transition Energétique	7,13	100,0%	5,98	99,4%	
T - Développement des Territoires	7,19	100,0%	5,76	98,5%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
UPM-KYMMENE OYJ	2,1%	9,74	24,8%	24,5%	17,1%	33,6%
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE	3,7%	9,57	13,0%	33,6%	18,8%	34,6%
EDP RENOVAVEIS SA	1,8%	9,38	14,2%	28,4%	26,6%	30,8%
GEA GROUP AG	3,7%	9,05	12,2%	34,8%	21,8%	31,2%
REDEIA CORP SA	1,8%	9,03	10,5%	40,3%	23,3%	25,9%

TOCQUEVILLE MID CAP EURO ISR L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 31 MARS 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

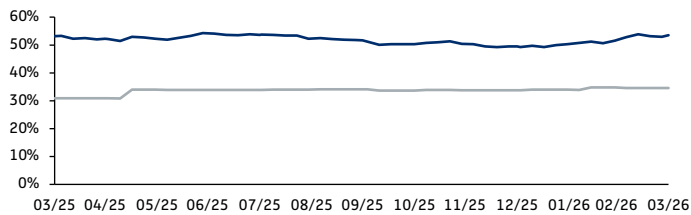
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	67,2%	50,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

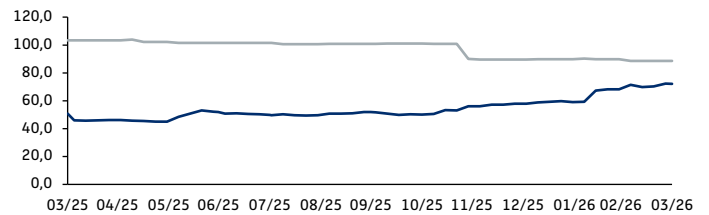
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	53,5%	34,6%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Biodiversity footprint - GBS	72,2	88,6
Taux de Couverture	94,9%	66,4%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



■ Portefeuille ■ Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Impact Biodiversité (BIA-GBSTM) Source(s) : CDC_BIO	GBS : Global Biodiversity Score - estimation de l'impact d'une entreprise sur la biodiversité, en prenant en compte son activité historique, lié à l'artificialisation des sols, la surexploitation des ressources, la pollution et le changement climatique. Plus le score est élevé et plus l'impact de l'entreprise sur la biodiversité est important.	MSA.ppb*/b€ investé

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.